



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE – ARRONDISSEMENT D'ETAMPES – CANTON D'ETAMPES

MAIRIE D'ANGERVILLE

Espace Simone Veil

FICHE DE POSTE SERVICE CIVIQUE	
Rappel du statut d'un service civique :	Attention, il ne s'agit pas d'un contrat de travail ou d'un stage. L'engagement du Service Civique est un statut spécifique de volontariat indemnisé. Renseignement sur : www.service-civique.gouv.fr
Missions :	Lutter contre la solitude et l'isolement des personnes âgées
Détail des missions :	<ul style="list-style-type: none">- Organiser et animer des activités pour les personnes âgées- Organiser des sorties culturelles pour les personnes âgées- Sensibiliser les personnes âgées aux outils numériques- Effectuer des visites de convivialité auprès des personnes âgées isolées- Accompagner les personnes âgées à s'exprimer dans le cadre d'une démarche participative- Créer du lien intergénérationnel entre les personnes âgées isolées et les jeunes de la commune- Organiser des actions de prévention en faveur des personnes âgées
Pré-requis généraux :	Ces missions sont accessibles à tous les jeunes désireux de se rendre utiles aux autres, sous réserve d'être : <ul style="list-style-type: none">- Âgé(e) entre 16 et 25 ans,- De nationalité française, ressortissant de l'union européenne ou disposant d'un titre de séjour englobant les 12 mois précédant la signature du contrat,- Disponible pendant 12 mois
Pré-requis complémentaires :	<ul style="list-style-type: none">- Capacité d'adaptation,- Sens du service public,- La connaissance de l'outil informatique sera un plus
Durée de la mission :	La mission proposée est pour une durée de 12 mois - 24 heures par semaine Postes à pourvoir immédiatement
Lieu de la mission :	Espace Simone Veil – 13 Avenue du Général Leclerc – 91670 Angerville
Nombre de volontaire :	1
Formation et accompagnement :	Vous bénéficierez de formations internes pour bien connaître les services de la mairie et en particulier le service dans lequel vous serez affecté, ses publics et préparer votre mission. Vous participerez également à des formations (formations aux premiers secours et formation civique et citoyenne) Vous disposerez aussi d'un accompagnement individuel pour construire ou préciser votre projet d'avenir professionnel et personnel auprès du tuteur désigné. Vous serez également accompagné par les relations humaines concernant toutes les questions concernant votre contrat et votre rémunération.
Indemnités et avantages :	Vous serez indemnisé de 580€55 net par mois (472€97 sont pris en charge par l'état et 107€58 par la collectivité) avec une possibilité de majoration en cas de jeune bénéficiaire du RSA ou d'une bourse universitaire



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE – ARRONDISSEMENT D'ETAMPES – CANTON D'ETAMPES

Tél : 01 69 94 93 02

Mail : msap@mairie-angerville.fr

MAIRIE D'ANGERVILLE

Espace Simone Veil

	<p><u>Autres avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Protection sociale,- 2 jours de congés par mois de mission effectuée (3 jours si vous êtes mineur)- Cotisation pour la retraite. <p><i>A noter que le volontaire ne sera pas hébergé.</i></p>
<p>Contact :</p>	<p><u>Pour postuler :</u> Envoyez votre lettre de motivation à :</p> <p>Monsieur Le Maire d'Angerville 34 rue Nationale 91670 ANGERVILLE</p> <p>Ou par mail : accueil@mairie-angerville.fr</p> <p><u>Pour plus de renseignements :</u> Espace Simone Veil 13 Avenue du Général Leclerc 91670 Angerville 01.69.94.93.02 msap@mairie-angerville.fr</p>